

RAPPORT DE JURY CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE EN LATIN ET EN GREC

Décembre 2018

COMPOSITION DU JURY

Sébastien Hébert, IA-IPR de Lettres, en charge du suivi des Langues et Cultures de l'Antiquité
Claire Bosc, professeure agrégée de Lettres Classiques, chargée de mission en LCA
Isabelle Carré, professeure agrégée de Lettres Classiques
Albane Casals Karady, professeure agrégée de Lettres Classiques

FINALITES DE LA CERTIFICATION

Avant de proposer un bilan de cette certification, il convient de rappeler les finalités de cette certification disciplinaire : **l'enseignement en Langues et cultures de l'Antiquité a vocation à être assuré par les professeurs de lettres classiques qui, par la formation qu'ils ont reçue et par le concours qu'ils ont obtenu, sont les experts de la discipline ; les lauréats de la certification en Langues et cultures de l'Antiquité ont vocation à « intervenir en complément des enseignants de lettres classiques »** (Vademecum à la certification complémentaire en Langues et cultures de l'Antiquité, Ministère de l'Education nationale, 2018), dans deux cas notamment :

- Celui où il n'y a aucun professeur de Lettres classiques dans l'établissement ;
- Celui où le nombre important de latinistes (voire d'hellénistes) ne peut être pris en charge dans sa totalité par le ou les professeurs de Lettres classiques et appelle de nécessaires dédoublements ainsi que l'intervention de professeurs dotés de cette certification complémentaire.

STATISTIQUES

1) Résultats

- Sur 13 candidats inscrits, 12 se sont présentés à l'oral. Tous les candidats ont choisi l'option «latin».
- 3 ont été reçus, soit 25% des candidats qui se sont présentés à l'oral.

Les notes s'échelonnent de 05 à 15 selon la répartition suivante :

- De 05 à 09 : 9
- De 10 à 15 : 3

2) Profils des candidats :

- Tous les candidats étaient professeurs de Lettres Modernes et enseignaient en collège.
- 9 étaient professeurs dans le secteur public ; 3 étaient professeurs dans le secteur privé.
- 7 avaient déjà été amenés à assurer un enseignement de Latin dans l'enseignement secondaire au cours de leur parcours professionnel.
- 6 n'avaient aucune expérience de l'enseignement du Latin.

REMARQUE PRELIMINAIRE

D'une façon générale, il convient de retenir l'inégale préparation des candidats à cette certification. Si certains en avaient bien saisi les attentes, d'autres ont semblé les découvrir au moment de l'épreuve. Ceci est, certes, imputable au peu de temps laissé par l'urgence de la première mise en place de cette certification mais laisse entrevoir aussi une implication plus ou moins soutenue des candidats. La plupart d'entre eux ont affirmé avoir suivi avec assiduité le parcours m@gistère proposé par l'académie et en avoir tiré bénéfice.

CONSEILS AUX CANDIDATS

A) Le dossier

Dans la majorité des cas, le dossier écrit s'est avéré rudimentaire. Voici quelques pistes pour proposer un dossier qui informe suffisamment les membres du jury :

- Il paraît fondamental de mettre en avant dans le **parcours universitaire** tous les enseignements qui ont favorisé **un apprentissage solide de la langue antique**.
- La présentation d'**un projet de séquence de LCA** ou d'**une activité mettant en jeu le latin déjà effectuée en classe avec les élèves doit être l'objet d'une approche rigoureuse et approfondie**.
 - le projet de séquence de LCA doit permettre **d'articuler de façon cohérente l'approche des textes, l'approche de la langue dans ses divers aspects et l'approche culturelle**. La prise en compte du latin en tant que langue a souvent été écartée au profit de considérations portant presque exclusivement sur la civilisation latine et les liens étymologiques entre latin et français qui ne sont certes pas négligeables. Mais il conviendrait de replacer le latin en tant que tel au cœur de l'enseignement de l'option « Langue et Culture de l'Antiquité ». Certains candidats, sans jamais avoir dispensé de cours de latin, ont proposé une séquence cohérente, agrémentée parfois de prolongements intéressants. D'autres, en charge de classes de latin, ont proposé des séquences de LCA latin qui avaient effectivement été menées avec des élèves mais qui révélaient des connaissances insuffisantes en latin et des lacunes dans la cohérence didactique.
 - Il conviendrait, par ailleurs, de rappeler dans le rapport que l'organisation d'un voyage – même s'il est vivement encouragé par les textes officiels -, voire l'accompagnement d'un voyage, ne sont pas spécifiquement du ressort du professeur de latin.
- Il est indispensable enfin de souligner **la nécessité de la rigueur typographique, orthographique, grammaticale, syntaxique** indispensables dans la conception et la présentation de séquences pédagogiques efficaces et cohérentes. Les dossiers comprenaient trop souvent des erreurs d'orthographe ou de syntaxe, ils ont parfois été imprimés avec des approximations typographiques (titres d'ouvrages sans italiques, points à la fin des titres de parties...).

B) L'exposé oral

De façon générale, la prestation orale des candidats s'est avérée satisfaisante sur le plan formel. Ce sont tous des enseignants en exercice qui maîtrisent les codes de l'expression orale et s'expriment avec aisance.

- La forme réduite du dossier limité à 5 pages invite les candidats à **justifier les choix didactiques et pédagogiques qui ont présidé à la conception de la séquence ou de la séance**. *Le jury a parfois noté avec plaisir que quelques candidats ont su, lors de leur exposé, combler les lacunes de leur dossier et l'ont enrichi en présentant des projets cohérents et intéressants qui leur ont permis d'obtenir la certification.*

- Il serait bon aussi de rappeler que l'exposé n'est pas l'occasion de redire mot pour mot ce qui est écrit dans le dossier mais bien de **défendre un projet, de le développer et de faire preuve de sa motivation, de ses compétences** même si elles sont à consolider. Le jury a pu ainsi attribuer la certification à des candidats qui reconnaissaient avoir besoin de consolider leurs connaissances en latin mais avaient témoigné d'une démarche engagée dans ce sens.

C) L'entretien avec le jury

- Certains candidats se sont montrés pleins d'entrain et de dynamisme, ont su faire valoir leur motivation et mettre en avant leur intérêt actif pour le latin. Ils avaient préparé leur certification avec soin et ont su montrer qu'ils étaient renseignés sur les textes concernant les LCA ainsi que sur la pédagogie spécifique liée à cet enseignement.
- D'autres, en revanche, se sont rapidement enfermés dans des considérations trop vagues pour ne pas trahir un manque de connaissances à la fois de la langue latine, de la civilisation et de la didactique des langues anciennes. Le dernier point peut être compréhensible pour les candidats n'ayant jamais enseigné le latin mais l'inexpérience n'empêche personne a priori de se renseigner sur les pratiques et les textes, quitte à proposer un projet qui ne soit pas tout à fait abouti.
- L'entretien est l'occasion pour le jury de se rendre compte que l'aspect inachevé d'un projet relève soit d'une inexpérience à laquelle la curiosité, la motivation et les connaissances théoriques peuvent remédier soit d'un manque d'information préalable de la part du candidat quant à la matière elle-même et à ses attendus pédagogiques ou didactiques auquel pourraient assurément répondre les stages du PAF destinés aux professeurs de Lettres classiques.

Pour conclure

- Le jury insiste sur la nécessité pour les candidats de lire attentivement les textes officiels liés à la Certification complémentaire en LCA pour apprécier les enjeux de cette certification et de son enseignement.
- Il souligne aussi l'importance de travailler la langue et de voir sa dimension dans l'enseignement des LCA.
- Même si les modalités de l'épreuve ne permettent pas une évaluation réelle des connaissances des candidats en matière de langue latine ou grecque, le jury accorde systématiquement un moment non négligeable de l'entretien à des « éclairages » d'ordre linguistique tout en gardant à l'esprit que les candidats ne sont pas des professeurs de langues anciennes et qu'ils sont, en quelque sorte, au seuil d'une formation.
- Enfin, lorsque le niveau de latin a pu être à peu près évalué, il est souvent apparu que les connaissances des candidats étaient lacunaires, comme l'ont reconnu certains.

Au terme de cette première session, nous souhaitons vivement encourager les collègues professeurs à s'engager dans la préparation de cette certification. Les « échecs » de la session initiale sont en grande partie imputables à la méconnaissance bien compréhensible des attendus de l'épreuve, méconnaissance que le temps résorbera bien évidemment. Nous sommes donc tout à fait certains que les années à venir verront des taux de réussite bien plus importants.